



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpeix.org

www.mvtpeix.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

70 ans après l'Appel de Stockholm pour l'interdiction de l'arme atomique

Nous avons le devoir d'agir et le pouvoir de gagner l'élimination de l'arme atomique

Le 19 mars 1950, le Conseil mondial de la Paix réuni à Stockholm lance un appel : « *Nous exigeons l'interdiction absolue de l'arme atomique, arme d'épouvante et d'extermination massive des populations. Nous exigeons l'établissement d'un rigoureux contrôle international pour assurer l'application de cette mesure. Nous considérons que le gouvernement qui, le premier, utiliserait, contre n'importe quel pays, l'arme atomique commettrait un crime contre l'humanité et serait à traiter comme un criminel de guerre. Nous appelons tous les hommes de bonne volonté dans le monde à signer cet appel* ».

Cet appel pour l'interdiction absolue de l'arme atomique a recueilli des centaines de millions de signatures dans le monde.

En 70 ans, nous avons gagné de nombreuses batailles contre les armes de destruction massive : armes biologiques interdites en 1972, armes chimiques interdites en 1993, cinq Traités créant des Zones exemptes d'armes nucléaires entre 1959 et 1996, entrée en vigueur du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) en 1970, entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en 1996 (TICEN), et l'adoption du **TIAN** (Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires) en 2017 à l'ONU.

Ce sont des résultats concrets à mettre au crédit de cet appel qui inspire depuis les actions du Mouvement de la Paix. Maintenant nous sommes en capacité de gagner dès 2020/2021 la bataille pour l'entrée en vigueur du TIAN et son application qui permettra d'engager l'élimination définitive des armes nucléaires.

L'homme est pleinement responsable de la création de l'arme nucléaire. Il a le devoir de réaliser son élimination

En conséquence, nous réaffirmons, 70 ans après l'appel de Stockholm, l'urgence d'éliminer ces armes dangereuses, inhumaines, abominables, illégales et coûteuses qui menacent l'existence même de l'humanité.

Nous réaffirmons que leur élimination est un besoin commun à l'ensemble de l'humanité et une étape essentielle pour promouvoir la sécurité, le bien-être de tous les peuples et développer une culture de la paix nécessaire pour satisfaire l'aspiration fondamentale des peuples à vivre en paix et à construire une civilisation de paix qui assure à l'ensemble de l'humanité une sécurité sanitaire, écologique et économique dans un monde interconnecté.

L'élimination des armes nucléaires permettrait de dégager des ressources dont le monde a un besoin urgent pour augmenter les budgets de tout ce qui touche à la sécurité sanitaire (OMS, hôpitaux, etc...) et de diminuer les budgets militaires qui contribuent à notre insécurité.

Michelle Bachelet, Cheffe des droits de l'homme des Nations Unies, et Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, affirment : « *Le Covid-19 constitue un test non seulement pour nos systèmes de santé et nos mécanismes de réponse aux maladies infectieuses, mais c'est aussi un test de notre capacité à collaborer en tant que communauté de nations face à un défi commun* ».

En ce 70ème anniversaire de l'appel le plus connu du monde, ne faut-il pas ajouter qu'un monde débarrassé de ses 16000 bombes nucléaires serait un acte vers les valeurs essentielles de la vie ?

76 % des français sont favorables à l'engagement de la France dans un processus d'élimination des armes nucléaires (sondage IFOP juin 2018 : La Croix, Mouvement de la Paix, Planète Paix). Au plan mondial un vaste front s'est constitué pour l'élimination des armes nucléaires : 122 Etats dont le Vatican, l'ONU, la Croix-Rouge internationale, toutes les organisations syndicales au plan mondial, un réseau mondial des maires pour la Paix, des milliers d'associations et de réseaux à travers le monde, la campagne ICAN (Prix Nobel 2017).

Il est de la responsabilité de chacun, dans son pays, d'agir pour la ratification du Traité d'interdiction des armes nucléaires afin d'obtenir de tous les Etats qu'ils ratifient et appliquent le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) qui entrera en vigueur dès qu'il aura été ratifié par 50 Etats (36 l'ont fait au 25 mars 2020).

Comme le disait Albert Camus le 8 Aout 1945 dans Combat « Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison ».

Nous avons le devoir d'agir et le pouvoir de gagner l'élimination des armes atomiques !

***Le 25 mars 2020
Le Mouvement de la Paix***

Pour signer la pétition cliquez sur le lien « [ratification du TIAN](#) »